

Groupe CLD démarche participative / élus du territoire

Relevé de conclusions réunion du lundi 28 septembre 2015

Présents :

Hélène Auzimour (*Sermérieu - conseillère municipale*), Christian Barat (*bureau CLD*), Sophie Barge (*enseignante LEAP*), Jeannine Bonino (*bureau CLD*), Jean-Yves Brenier (*Leyrieu - maire*), Nora Chebbi (*Annoisin-Chatelans - maire*), Michel Chinchole (*bureau CLD*), Mamadou Dissa (*bureau CLD*), Maria Favier (*Les Avenières - adjointe en charge du développement durable et de la citoyenneté*), Yves François (*bureau CLD*), Yvan Gautronneau (*bureau CLD*), André Mansiaux (*bureau CLD*), Roger Morney (*bureau CLD*), Jean-François Moyne (*citoyen St-Baudille-de-la-Tour*), Pascal N'Kaoua (*SYMBORD - vice-président en charge de la mobilité, Crémieu - conseiller municipal*), Jean-Yves Sainsorny (*citoyen Crémieu*), Jean-Louis Sauvonnet (*bureau CLD*), Alain Varnet (*bureau CLD*), Robert Vidon (*citoyen Courtenay*), Rudy Wittemann (*citoyen Annoisin-Chatelans*), Claire Delorme (*Animatrice CLD*).

Excusés :

Lucinda Dos Santos (*Crémieu - conseillère municipale*), Frédéric Géhin (*Corbelin - conseiller municipal*), Christian Giroud (*SYMBORD - vice-président en charge du CDRA et de LEADER, Montalieu-Vercieu - maire*), Nathalie Jourdan (*enseignante LEAP*), Didier Louvet (*SYMBORD - vice-président en charge de l'agriculture, du patrimoine et du tourisme, Brangues - maire*), André Paviet-Salomon (*Tignieu-Jamezieu - maire*), Christian Rival (*conseil départemental de l'Isère - vice-président, Morestel - Maire*), Francis Spitzner (*Vertrieu - maire*).

Ordre du jour :

1. Tour de table : présentation de chacun et de ses intérêts pour la démarche
2. Exposition du contexte de cette rencontre
3. Perspectives de la réflexion sur la démarche participative dans notre territoire

1. Tour de table / intérêts de chacun pour la démarche

Chacun a pu exprimer rapidement ses motivations pour participer à la réflexion sur la démarche participative. Les intérêts des élus et membres de la société civile rejoignent le constat du CLD présenté dans sa lettre d'information de juillet 2015.

2. Contexte de la rencontre

➔ Cf. diaporama de présentation + tous les documents sont téléchargeables sur <http://www.symbord.fr/cld?id=3&sub=1>

- Mise en place d'un groupe de réflexion au CLD sur la démarche participative suite à son assemblée plénière fin 2014 avec l'appui d'un étudiant en stage
Deux objectifs étaient fixés :
 - Quel rôle pourrait jouer la société civile dans le futur projet de territoire (SCOT, politique territoriale de la Région, LEADER, ...) ?
 - Comment faire participer la société civile, les citoyens sur les travaux d'aménagement et de développement d'un territoire ?Organisation d'1 réunion par mois depuis mars 2015 et accueil d'un étudiant en Master développement des territoires ruraux d'avril à juillet 2015 (4 mois) en appui du travail du CLD et pour alimenter ses réflexions.
- Réalisation d'une lettre d'information du CLD consacrée intégralement à la réflexion sur la démarche participative

En guise de préambule politique, une lettre d'information du CLD a été intégralement consacrée à la démarche participative, première étape de ses travaux : Elle présente le contexte, le cadre législatif, les constats du CLD et les perspectives et objectifs de cette réflexion.

- Courrier de revendications du CLD adressé aux élus régionaux le 15 septembre 2015 sur l'avenir des CLD et la démarche participative
 - Ce courrier présente le contexte et la démarche du CLD : il fait suite à une incitation du vice-président de la Région H. Saulignac,
 - Il apporte des constats, à partir de l'expérience de notre CLD (mais aussi des échanges avec les autres CLD rhônalpins), sur les limites de fonctionnement dans le cadre des CD(D)RA,
 - Enfin, il préconise des modes de fonctionnement à privilégier dans la futur politique contractuelle de la Région et permettant de favoriser la démarche participative locale.
- Apports du travail de Julien Peyre, étudiant en stage pendant 4 mois pour accompagner le CLD dans ses réflexions sur la démarche participative

Son travail est venu en appui des réflexions du groupe avec notamment :

 - Une note sur le cadre législatif
 - Un recueil d'expériences locales, mais aussi d'autres territoires de projet rhônalpins
 - Une vingtaine d'entretiens menés avec des acteurs du territoire (élus, techniciens, socioprofessionnels...)
 - Un regard extérieur et critique sur le fonctionnement du CLD et sa place dans les projets territoriaux
 - Un ensemble de préconisations pour le CLD et le territoire.

Ces six mois de travail du CLD sur la démarche participative ont permis d'aboutir à un premier constat qui semble partagé entre élus et CLD : le désintérêt des citoyens pour la chose publique. Pour autant les causes n'apparaissent pas faire consensus, pour les citoyens c'est la faible offre en participation qui en serait l'origine, pour les élus, la cause remonterait à l'échelon national, et du fait d'une société de plus en plus individualiste.

Pour poursuivre ses réflexions, une confrontation de point de vue entre élus et citoyens semble alors incontournable.

Ce qui est ressorti des échanges :

- Besoin d'outils et de méthodes pour aider les élus à faire participer les citoyens aux projets communaux.
- La participation des citoyens doit être proposée dans la durée sinon l'implication de chacun est rapidement épuisée.
- Le mandat communal intéresse de moins en moins de citoyens, la fonction d' élu mobilise du temps, des disponibilités et requiert des connaissances de plus en plus techniques. Autant d'éléments qui découragent ensuite la concertation dans les projets.
- Des expériences très diverses entre les communes, avec des ambiances plus ou moins favorables à la participation citoyenne : pour certaines on note une participation très difficile des habitants dont très peu s'exprimeront et avec avant tout des intérêts personnels en jeu. Pour d'autres, tout est en construction avec un programme municipal tourné vers l'expression citoyenne, de nouveaux modes de gouvernance, etc.
- La concertation implique parfois des critiques, pas toujours évidentes à entendre pour les élus.
- La participation citoyenne fonctionne quand le dialogue, la concertation démarre en amont d'un projet et pas juste pour valider des orientations déjà prises ou appuyer une décision.

- Les habitants doivent porter un autre regard sur leur territoire que celui simplement résidentiel : si le territoire est plus subi que choisi, l'habitant ne s'y intéressera que pour des intérêts personnels. On doit encourager le lien entre le territoire et ses habitants pour susciter de l'intérêt pour la chose publique, les projets collectifs...
- La question de l'éloignement des citoyens des centres de décision doit également être appréhendée : La Mairie reste le « bureau des pleurs » alors que l'intercommunalité dont les compétences s'accroissent fortement et ont des conséquences directes pour les habitants n'est que peu visible pour ses habitants. Cela est notamment lié à la représentativité indirecte de ses élus. La loi NOTRe (août 2015) n'introduit toujours pas l'élection directe des élus intercommunaux, on conserve simplement un fléchage dans les listes municipales dans les communes de plus de 1000 habitants.
- Le projet de fusion entre les trois communautés de communes Isle Crémieu, Pays des Couleurs et Balmes Dauphinoises a été évoqué : pour l'instant aucune communication directe vers les habitants n'a été faite alors que la nouvelle intercommunalité sera en place au 1^{er} janvier 2017. Si le changement de périmètre n'aura que peu de conséquences pour ses habitants, les nouvelles compétences dont elle devra se doter concerneront et impacteront directement ses habitants. Le projet doit déjà être communiqué entre tous les élus de ces trois territoires et devrait ensuite faire l'objet d'informations auprès des habitants.

3. Perspectives de la réflexion sur la démarche participative dans notre territoire

Proposition d'objectifs à atteindre dans le cadre de ces travaux sur la démarche participative pour le territoire ont été proposées aux participants :

- Accompagner le développement de la démarche participative dans le territoire
- Anticiper et accompagner la mise en place du conseil de développement de la future communauté de communes au 1^{er} janvier 2017 (prévue dans le cadre de la loi NOTRe -août 2015- pour toutes les intercommunalités de plus de 20.000 habitants)

Le principe de ces deux objectifs est retenu, ils feront l'objet de nouvelles discussions lors de la prochaine réunion où ils seront approfondis.

Suite aux échanges tout au long de la réunion, on constate un besoin d'outils, de méthodes pour accompagner la démarche participative. Le travail doit être poursuivi dans ce sens. Compte tenu du contexte législatif, le CLD pourrait accompagner la réflexion des élus sur leur projet de fusion et venir en appui des échanges avec les citoyens du territoire.

Le fonctionnement du programme LEADER (attribuant des financements européens pour des projets de développement rural), récemment obtenu pour le territoire (sur le périmètre des CC Isle Crémieu et CC Pays des Couleurs), introduit de nouvelles méthodes de travail pour notre territoire avec une part importante de concertation voire de co-décision entre élus et représentants de la société civile : il pourra également être présenté lors de la prochaine réunion.

Prochaine réunion le lundi 16 novembre de 18h à 20h (et non le 9/11/15 comme initialement annoncé lors de la réunion)

à la maison des associations de Crémieu (salle 1).

Seront invités : les participants au groupe de travail démarche participative (élus et membres du CLD) et toute personne ayant manifesté de l'intérêt pour la démarche. Nous inviterons également la presse locale à la prochaine réunion.